

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Volume 2 no 4 - 20 avril 2017

Négociation de l'Agence du revenu du Québec

LE POINT SUR LA NÉGOCIATION EN COURS

Depuis la parution du [dernier Info-Négo](#), le comité de négociation a rencontré les représentants de l'employeur le 12 avril dernier. Lors de cette rencontre, ces représentants ont déposé une liste des dispositions non réglées. Parmi celles-ci figure une dizaine de clauses pour lesquelles il y avait ouverture à la discussion. Cependant, les clauses ayant une incidence financière n'en font pas partie. L'employeur maintient donc son intention de vouloir nous imposer des clauses remorques liées aux résultats de la négociation des professionnelles et professionnels membres du SPGQ dans la fonction publique.

De plus, nous poursuivons nos démarches dans le dossier de la classification pour que les propositions financières qui nous ont été faites soient améliorées. Une pétition circule actuellement auprès des professionnelles et professionnels de Revenu Québec afin qu'ils appuient les démarches de leurs comités de classification et de négociation auprès des autorités de Revenu Québec.

Tous ces efforts sont faits afin que le personnel professionnel de Revenu Québec dispose des meilleures conditions salariales possibles.

Les parties échangeront à nouveau dans le cadre d'une rencontre prévue le 26 avril prochain.

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole

Bruno Jean

Martine Lefaivre

Martin Pinault

Yves Morin